

Vers un service public d'accueil de la petite enfance

Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Élever un enfant est un choix qui peut malheureusement coûter cher dans notre société. Cela coûte même de plus en plus cher, au vu des injonctions, de plus en plus nombreuses concernant son bien-être. Cela demande aussi du temps, réaménager ses temps de vie professionnelle, personnelle et familiale.

Dès lors, la question d'un « service public de l'accueil de la petite enfance » apparaît comme fondamentale à la fois pour le bien-être de l'enfant, et l'émancipation de ses parents. Nous avons d'ailleurs signalé dès le début des travaux qu'un délai aussi court pour un travail aussi considérable ne pouvait être pleinement satisfaisant. Mais quels en sont les enjeux ?

Commençons par les questions d'égalité femme-homme. Car oui, tous les parents et tous les enfants ne sont pas égaux face à l'accès à un mode de garde. Soit qu'il n'en existe pas à proximité, qu'aucune place n'est disponible, soit que cela coûte trop cher, soit que les horaires ne sont pas adaptés aux horaires de travail des parents...

Les raisons sont multiples et les impacts très forts sur la vie des enfants et de leurs parents. Et les conséquences nous les connaissons : l'un des deux parents prend un congé, ou arrête de travailler pour s'occuper de son ou ses enfants, le budget pour garde d'enfant augmente, le rythme de l'enfant n'est plus respecté...

Pour éviter de grever le budget familial, ce sacrifice incombe généralement à la personne du couple dont le salaire est le plus bas. Vous nous voyez venir : dans la grande majorité des couples hétérosexuels, cela concerne les femmes. Ça n'est plus acceptable car cette dynamique genrée accentue les inégalités économiques entre les femmes et les hommes.

« Il y a eu des progrès » entend-on régulièrement. Oui. Pour autant, le congé parental demeure très peu utilisé par les pères, au point de générer un milliard d'euros d'économies. Pourquoi ? Car celui-ci est très faiblement rémunéré. La perte de salaire est si conséquente qu'elle en devient rédhibitoire. Rentrent alors en jeu les inégalités salariales. Qui perd le moins ? Souvent les femmes. Pourquoi, parce qu'encore aujourd'hui, elles sont moins payées que leurs homologues masculins et que les métiers les plus féminisés sont les moins valorisés.

Le message que cela envoie, c'est que le bien-être des parents et de l'enfant ne vaut que s'il ne coûte pas cher. Qu'élever un enfant n'est pas un travail. Que cela ne "bénéficie économiquement au pays" que lorsque l'enfant se met lui-même à travailler. Qu'il est normal que faire un enfant, signifie s'appauvrir.

Ce système aliène, assigne à un rôle que vous ne pouvez choisir. Il impose un sacrifice et des choix difficiles, particulièrement pour les foyers les plus pauvres, quand il ne devrait s'agir que de choix libres et heureux. Les 1 000 premiers jours d'un enfant sont fondamentaux pour toute sa vie selon Boris Cyrulnik, et la présence d'un environnement sain en présence de ses deux parents est un des facteurs principaux de réussite. Un

parent devrait pouvoir choisir de rester auprès de son enfant dans sa première année de vie sans que cela ne soit une source d'anxiété économique.

Mais pour l'instant, ce choix n'en est pas un. Et les solutions offertes d'un côté comme de l'autre sont insuffisantes.

Si l'objectif affiché de l'avis est de permettre un accueil inconditionnel de chaque enfant, peut-on décemment y parvenir sans actionner les leviers permettant d'effacer, de manière artificielle a minima, les inégalités sociales ? La réponse est non.

Pour nous un service public doit être libre d'accès à tous et toutes et, donc, gratuit !

Dès l'instant où on évoque la gratuité d'un service, la première question qui nous est opposée est : qui va payer ?

Ce à quoi nous souhaitons répondre, et pour l'instant, qui paye ? En l'état, pour la question des modes de garde pour la petite enfance, celles et ceux qui payent sont les femmes, et les familles les plus précaires : ces personnes qui sont contraintes à suppléer les défaillances de l'Etat à leur égard.

Faute de gratuité, ou d'aides suffisamment conséquentes pour réduire le reste à charge, ces mêmes personnes continueront de payer le prix de l'inaccessibilité de ce service essentiel et les inégalités, quelles qu'elles soient, continueront de perdurer. Nous attendions plus de cet avis dont les enjeux sont fondamentaux dans la lutte contre les inégalités. Le rythme imposé dès le départ n'a pas permis d'aller aussi loin que nous l'aurions souhaité. Nos contributions ayant malgré tout été acceptées, nous avons voté favorablement cet avis.